

# La Bavarde des Nounous

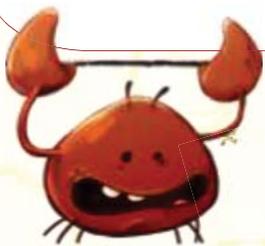


Réalisée par  
Les Nounous  
le Relais  
et MERCI  
à Carole



**Joli mois de MAI**

le thème : **DEHORS NE FAIS  
PAS CE QU'IL TE PLAÎT  
..... C'EST POUR BIENTÔT**



## Page 2 : Le confinement vécu de l'intérieur

Petite réflexion...

En ce moment je lis beaucoup sur les travailleurs de l'ombre du coronavirus. Je lis le manque de protections chez les soignants, évidemment en première ligne, les policiers, les postiers, les pompiers, les caissiers, les agents de services hospitaliers qui nettoient les locaux infectés. Nous entendons beaucoup moins parler, c'est une réalité, des assistants maternels !

Sur quelques sites spécialisés je lis la révolte.... un peu, l'inquiétude... beaucoup.

Je lis aussi le désarroi des assistants maternels face au silence des pouvoirs publics et au manque d'information.

Je lis des témoignages de parents inquiets, de parents solidaires qui soutiennent leurs employés mais aussi des témoignages laissant sous-entendre que nous ne voulons tout simplement pas travailler et être payé.

Non les assistants maternels ne sont pas des fainéants qui veulent être payés à ne rien faire ! Ce sont juste des êtres humains qui veulent faire leur travail dans de bonnes conditions et sans mettre en danger leur famille !

À l'heure où on nous demande une sécurité maximale en termes d'hygiène, on nous demande non seulement d'accueillir les enfants à notre domicile, mais en plus, d'augmenter notre capacité d'accueil !

Rappelons que bien souvent, beaucoup doivent se battre pour obtenir une place supplémentaire afin d'avoir un salaire décent.

Notre domicile, c'est aussi celui de nos enfants, nos maris, nos parents vieillissants vivant sous notre toit. Et là... cela ne choque personne !

"Limiter les regroupements " ce sont les mots du président !

Accueillir 4 ou 6 enfants à notre domicile, ça veut dire autant d'allers et venues chez nous, des parents tous les matins et tous les soirs.

A l'heure où toutes les écoles, les crèches, les MAM, les relais sont fermés, des dizaines de structures sont vides, pourquoi ne pas imaginer que l'on puisse nous permettre d'accueillir les enfants encore présents chez les assistantes maternelles dans des structures adaptées avec toute la sécurité qui va avec : du gel hydro-alcoolique, des produits désinfectants, (des masques ?) afin de limiter la propagation du virus et de préserver nos propres familles ?

Des assistants maternels prêts à travailler pour accueillir les enfants du personnel prioritaire, tout comme les enseignants, sur la base du volontariat il y en a !  
Mais on nous impose tout, sans explication, sans logique aucune !

Travailler dans des conditions de sécurité et d'hygiène respectables : OUI !  
Mettre en danger nos familles, nos enfants, les enfants accueillis : NON !

Je lis, j'entends, j'écoute, j'ai beaucoup d'interrogations, aucune certitude...  
Mais de l'espoir.

L'espoir que tout cela change, parce qu'en fait, tout cela, c'est juste la suite logique de ce que nous vivons depuis des années, nous les assistants maternels; une perception dévalorisée de notre métier, un manque cruel de reconnaissance et de considération.

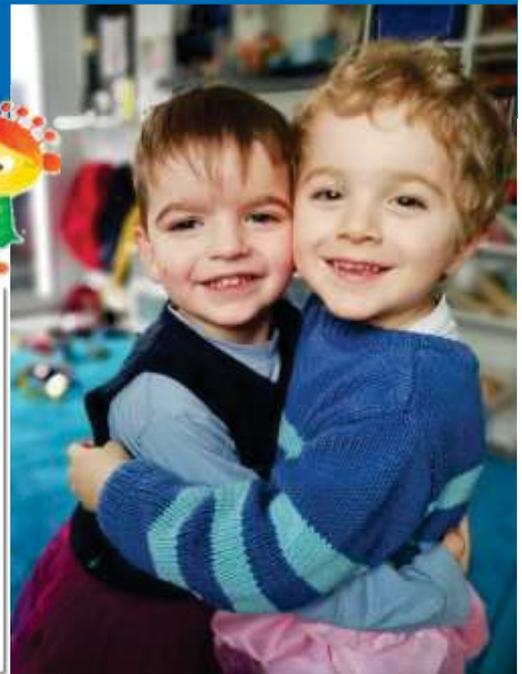
Aurélie.  
loanhugo3@gmail.com



**A l'eau les mains**

Je frotte bien mes mains,  
Je frotte bien dessus,  
Je frotte bien dessous,  
Je tourne, tourne, tourne,  
Pour que mes mains soient propres,  
Et encore une fois.

Je frotte bien mes mains  
Je frotte bien dessus  
Je frotte bien dessous  
Je tourne, tourne, tourne  
Pour que mes mains soient propres,  
Et je les passe sous l'eau.



**Indiquer les mesures que vous mettez en place suite au confinement (par exemple) :**

- **Afficher un tableau de suivi d'entretien** et cocher chaque procédure pour informer les parents de vos démarches de protection (aération des pièces - désinfection des jouets - du matériel de puériculture et sanitaire - etc...)
- **Affichage et apprentissage du lavage** des mains aux enfants
- **Organiser des caisses de jeux lavables** tous les jours et faire un roulement dans les jeux et leur thème.



## Apprendre à réagir face aux comportements de nos enfants - Héloïse Junier

Podcast réalisé par Clémentine SARLAT

Lien du podcast : [Apprendre à réagir face aux comportements de nos enfants](#)

**Définition de la matrescence** : contraction entre le mot maternité et adolescence, soit la naissance d'une mère

### Les différents concepts abordés :

- Lien d'attachement
- Ocytocine
- Neurones miroirs
- Sommeil
- Cadre souple / Politesse
- Formation des professionnels de la petite enfance

### Le lien d'attachement :

Chez le mammifère humain c'est le lien qui se crée entre un parent et son enfant.

L'enfant s'attache automatiquement à son parent, le lien se construit avec le temps en fonction des réponses apportées par le parent à son enfant.

Plus les réponses apportées sont ajustées et plus le lien se construit.

Il est évoqué entre 6 et 9 mois pour que l'enfant s'attache à son parent de façon pérenne.

Ce n'est pas forcément la mère qui est figure d'attachement, cela peut être le père ou le coparent ou une autre personne qui s'est le plus occupée de l'enfant les 9 premiers mois de la vie.

### L'ocytocine :

Elle est souvent appelée l'hormone de l'amour, mais aussi l'hormone du lien social, elle crée l'attachement.

Cette hormone est sécrétée à plein de moments différents, comme « le peau à peau » chez le nourrisson.

Un autre exemple : un enfant en colère, si on lui fait un câlin « sincère » cela provoque une sécrétion d'ocytocine, les tensions sont réduites et provoquent le bien-être.

Notre société ne nous apprend pas cette culture de l'être humain, nous sommes plus dans la violence éducative de par les transmissions des générations précédentes.

### Les neurones miroirs ou la contagion émotionnelle :

Les neurones miroirs engendrent une action motrice, un même mouvement face à une personne.

*Exemple : nous entrons dans un magasin en présence d'une personne très éner-*

*vée, nous allons forcément absorber l'énervement de cette personne.*

Afin de prendre le « contre coup », il faut se dire que cette personne a certainement un besoin insatisfait.

Pour un enfant qui est agressif envers son parent (ex : frappe), si l'enfant est agressif il ne veut pas forcément faire du mal, pas une envie de violence ou de méchanceté, son cerveau ne peut pas réguler ses émotions, il faut essayer d'accompagner « l'explosion » et changer le contexte.

*Exemple de l'iceberg : la partie visible de l'iceberg correspond au comportement de l'enfant et il faut plonger pour voir la partie immergée qui correspond aux besoins fondamentaux non satisfaits.*

Pourquoi les enfants n'ayant pas vu le parent de la journée peuvent tout décharger sur le parent, il faut le prendre comme une marque d'affection.

*Exemple : vous êtes en colloque avec des collègues, vous recevez un sms vous annonçant un accident de voiture de vos parents, face à vos collègues vous allez vous retenir, et le soir en face d'une personne de confiance vous allez relâcher par des pleurs, cris, ... car avec cette personne il y a un lien d'attachement qui s'est créé.*



### **La punition, la privation :**

C'est propre à la culture française la notion de punition. Parfois les personnes ne savent pas comment faire sans punition.

La punition est inefficace, c'est de la maltraitance, cela provoque une situation de honte, d'humiliation, la punition ne permet pas à l'enfant de stimuler son apprentissage, cela ne stimule pas les bonnes parties de son cerveau.

Il y a une différence entre la punition et la sanction, la punition par exemple peut consister à priver de quelque chose, il n'y a pas forcément de lien entre l'action réalisée et la punition.

La sanction, il y a un lien entre l'action réalisée et la « réparation apportée ».

*Exemple : l'enfant renverse ses céréales, la punition consiste à le priver de chocolat, alors que la sanction consiste à l'inviter à ramasser avec notre aide les céréales.*

### **Le sommeil :**

Afin de favoriser la mise en place du sommeil, des rituels peuvent être mis en place afin que l'enfant puisse quitter ses activités, les rituels permettent de ponctuer la transition.

La société française est une société où l'on ne dort pas avec son enfant, le « Co dodo » est diabolisé, tabou, pourquoi ?

Cela peut s'expliquer par la religion catholique et la psychanalyse qui a une certaine époque a imposé une distance entre le corps adulte et le corps enfant, malgré l'immaturation du bébé.

Le sommeil est fait pour être partagé.

Lorsque l'enfant vient la nuit rejoindre la chambre parentale, c'est qu'il a terminé un cycle de sommeil et il a besoin de sa « dose » d'ocytocine, c'est un besoin physiologique, c'est signe que le cerveau de l'enfant fonctionne bien.

Certains parents ont peur d'être esclaves, de la fusion, des reproches de la famille, c'est une phase pour l'enfant lorsqu'il sera serein, cela s'arrêtera, l'enfant a besoin de temps.

Vers l'âge de 2-3 ans il peut y avoir des cauchemars,

enfant plus sensible, il a besoin d'un accompagnement.

La méthode du 5-10-15 est évoquée comme « une torture émotionnelle », un enfant ne s'éduque pas au sommeil, il sait dormir. Cette méthode apprend à l'enfant à ne pas compter sur son parent, cela provoque du stress que le corps peut évacuer de différentes façons (ex : vomissements). cf le livre « Dormir sans pleurer » de Rosa Rové.

### **Le cadre souple / éducation positive :**

L'éducation positive favorise la créativité de l'enfant, permet une meilleure intelligence, cela consiste à accéder à l'envie de l'enfant.

L'enfant n'est pas notre ennemi, notre adversaire, nous sommes dans la même équipe, il faut considérer l'enfant comme notre partenaire dans une équipe, c'est un être en construction, quelqu'un de vulnérable.

**La politesse :** Afin d'aborder ce concept, la théorie de « l'esprit décentré » est évoquée. Vers 4-5 ans l'enfant a la capacité de comprendre que l'autre peut penser différemment de lui.

*Exemple de l'expérience de la boîte de smarties : Un chercheur secoue une boîte de smarties devant un enfant et lui demande ce qu'il y a dans cette boîte l'enfant répond des smarties, le chercheur ouvre la boîte et lui montre qu'il y a des crayons dans la boîte. Il demande à l'enfant, si on secoue la boîte de smarties devant un autre enfant à ton avis il va penser qu'il y a quoi dans la boîte et l'enfant répond des smarties. En revanche si la même expérience est faite avec un enfant plus jeune (3 ans) il va répondre à la dernière question qu'il y a des crayons dans la boîte. L'enfant n'arrive pas à se décentrer, son esprit n'est pas arrivé à cette maturité.*

Ainsi la notion de politesse n'a pas été comprise par un enfant avant 4-5 ans, il ne comprend pas l'intérêt de la politesse.

Certains enfants, avant 4-5 ans disent merci ou autres choses, en général c'est de l'imitation ou du conditionnement, l'enfant associe une action à un mot dénué de sens pour lui.



## L'état de la formation des professionnels de la petite enfance :

Les formations ne sont pas basées sur des données scientifiques, pas de mise à jour, notamment avec les neurosciences.

Deux notions sont toujours abordées en formation : le complexe d'œdipe et l'angoisse des 8-9 mois.

*Le complexe d'œdipe*, cela est très français, vers l'âge de 3-4 ans, le petit garçon a un désir envers sa maman et idem pour la petite fille envers son papa. Pour Freud s'était plus de l'ordre du fantasme en fait.

Cette tendance ne saurait jamais être retrouvée sur la population en générale, l'enfant est plus attiré vers la maman en général car elle s'occupe souvent plus de l'enfant, il y a le lien d'attachement.

Le complexe d'œdipe n'existe pas dans la recherche scientifique.

*L'angoisse des 8-9 mois*, la séparation, cela est également très français suite aux textes de Spitz qui à l'époque était très novateur. Les notions actuelles viennent nuancer cette angoisse, plus un stress ou une appréhension.

D'autant que certains enfants, au contraire, ont une certaine appétence de découvrir l'inconnu.

*Le couple homoparental*, depuis 60-70 ans il y a des recherches effectuées, et aucune recherche indique un impact négatif sur le développement de l'enfant. Les recherches tendent à montrer qu'un enfant éduqué par deux mamans a moins de difficultés, moins de troubles du comportement, cela a plutôt un impact très positif.

## Reprenre son activité après le confinement :

- **S'organiser avec les parents** pour qu'ils arrivent à votre domicile sur des créneaux horaires distincts et 1 seul parent pour 1 enfant.
- **Limiter une zone d'accueil** à un seul endroit.
- **Prévoir un sac plastique par enfant** pour mettre ses chaussures et sa veste et le stocker en dehors des zones de vie de la maison.
- **Demander aux parents** de se laver les mains en arrivant à votre domicile : matin et soir.
- **Garder une distanciation sociale** « correcte »
- **Organiser le stock** de matériel nécessaire (repas, couches, changes, ... pour limiter les entrées à votre domicile)

## Qu'est-ce qu'un « bon » parent ?

Un parent parfait n'existe pas.

Un bon parent, est un parent qui va réussir à s'excuser, à rebondir, à respecter l'enfant, prendre en compte la vulnérabilité de l'enfant.

Faire preuve d'humilité, le parent se trompe, il réajuste, tendre vers « la bientraitance », renoncer à être parfait.



## Sur le terrain est ce que les choses évoluent ?

La société est en pleine transition, il y a ceux qui sont pro-violence éducative et ceux qui sont pro-éducation positive.

Cela prend du temps de changer l'être humain, encore une ou deux générations peuvent être.

### Références bibliographiques :

« Guide des pros de la petite enfance » Héloïse JUNIE chez Inter éditions

« Le manuel de survie des parents » Héloïse JUNIE chez Inter éditions



**Exemple :**

Tarif horaire : 3.20 €

Salaire mensuel Net : 480 €

Nombre d'heures mensualisées : 150 h

Nombre d'heures par semaine : 30 h

Nombre de jours d'accueil par semaine : 5 jours

Nombre d'heures par jour : 6 h

**Semaine CP assistante maternelle : du 20 au 25 avril.**

**Salaire net tenant compte des heures d'absence :**

$$480 \text{ €} - [(480 \text{ €} \times 102 \text{ h}) / 132 \text{ h}] = 109.09 \text{ €}$$

102 h = 17 jours absence x 6h

132 h = 22 jours prévus x 6h

Le nombre de jours d'activité : **5**

Les dates du volet social : du 20 au 25 avril 2020

Le nombre d'heures réellement effectuées :

$$109.09 \text{ €} / 3.2 \text{ €} = 35 \text{ h} \text{ (34.34h)}$$

Semaine CP : 30 h

**Déclaration PAJEMPLOI :**

L'employeur déclare sur son compte Pajemploi les heures réellement effectuées tenant compte des heures d'absences.

Si le salaire de l'assistant maternel ou de la garde d'enfant est mensualisé, le parent employeur réunit les informations suivantes :

- **Le salaire net tenant compte des heures d'absence**

*Salaire mensualisé - [(salaire mensualisé x Nb d'heures d'absence) ÷ Nb d'heures qui auraient dû être effectuées] = montant à verser à votre salarié.*

- **Le nombre de jour d'activités**  
*(jours réellement travaillés en avril : congés compris)*
- **Le nombre d'heures réellement effectuées tenant compte du salaire mensualisé**

**Heures prévues non effectuées :**

$$17 \text{ jours} \times 6 \text{ h} = 102 \text{ h}$$

**Le montant des heures prévues non effectuées :**

$$480 \text{ €} - 109.09 \text{ €} = 370.91 \text{ €}$$

$$\text{Calcul } 80 \% : 370.91 \text{ €} \times 0.8 = 296.73 \text{ €}$$

**Déclaration formulaire indemnisation :  
Mois d'avril 2020**

- **Les heures prévues et non effectuées :** nombre jours non travaillés en avril x nombre d'heures d'accueil par jour prévu au contrat
- **Le montant correspondant à ces heures :** salaire mensualisé – le salaire net tenant compte des heures d'absences (celui déclaré et versé en étape 1)

Le formulaire calcule automatiquement le montant de l'indemnisation à hauteur de 80 % des heures non travaillées à verser au salarié

**OU calcul + simple mais pas préconisé par Pajemploi :**

**Salaire en se basant sur le calcul des CP au contrat :**

Prendre la somme des congés payés sur un an la diviser par 5 semaines = montant des CP pour 1 semaine.

**Déclaration Pajemploi :** 6 jours d'activité et la somme pour 1 semaine de CP

**L'aide exceptionnelle :** la mensualisation - 1 semaine CP = montant à régler x 0.8 pour obtenir 80% du reste de la mensualisation.

**Pour les assistants maternels en arrêt maladie sur le mois d'avril :**

- **Pas de déclaration Pajemploi, ni de demande d'aide exceptionnelle,** C'est la CPAM qui versera les Indemnités Journalières et l'IRCEM le complètement (les relevés CPAM et IRCEM attesteront des sommes perçues en avril 2020.)



|  |  |  |
|--|--|--|
|  <p><b>Le Relais Accueil Petite Enfance à votre service</b></p>                      | <p><b>Secteur OUEST ★</b></p> <p>Laura CIGLAR<br/> <i>L.ciglar@agglo-royan.fr</i><br/>                 06 22 86 32 23</p>    | <p><b>Inter secteur</b></p> <p>Elisa BULTEAU<br/> <i>E.bulteau@agglo-royan.fr</i><br/>                 06 47 14 27 39</p>  |
| <p><b>Secteur SUD ★</b></p> <p>Sivom Canton de Cozes<br/>                 Laure VINCENT<br/> <i>L.vincent@agglo-royan.fr</i><br/>                 06 27 18 41 42</p> | <p><b>Secteur EST ★</b></p> <p>Emmanuelle MEMAIN<br/> <i>E.memain@agglo-royan.fr</i><br/>                 06 27 18 41 94</p> | <p><b>Secteur Nord ★</b></p> <p>Sivom Presqu'île d'Arvert<br/>                 Blandine POTIGNON<br/> <i>B.potignon@agglo-royan.fr</i><br/>                 06 26 51 33 77</p> |



Les informations Relais APE se trouvent sur le site de la CARA - au quotidien (ourson rose)

Vous pouvez prendre le temps de consulter le site familles de la CARA :

<https://familles.royan-atlantique.info/>

**PAS D'ANIMATION AU RELAIS APE AU MOIS DE MAI 2020**



**PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES ENFANTS**  
 et échanger avec les collègues pour partager ses émotions et apaiser son stress  
 Pyramide de Maslow revisitée

